

RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS ET LE NORD

**Avis important à
tous les élus et directeurs généraux**

Décès d'anciens premiers ministres et déploiement des drapeaux

À la suite du décès du très honorable Brian Mulroney, nous rappelons aux municipalités les protocoles relatifs au déploiement des drapeaux. Le Canada et le Manitoba ont tous deux établi des politiques concernant la mise en berne des drapeaux, qui reposent sur des coutumes internationales établies de longue date. Il s'agit notamment de mettre les drapeaux en berne à la suite du décès du premier ministre actuel ou d'un ancien premier ministre, et les municipalités sont encouragées à faire de même.

Le gouvernement fédéral a publié un avis de mise en berne du drapeau du Canada jusqu'au coucher du soleil le 23 mars 2024, date des funérailles d'État de Brian Mulroney. Particuliers et organismes.

De plus amples renseignements sur les cérémonies de commémoration sont accessibles au www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/commemoration/brian-mulroney/funerailles-etat.html.

Des ressources liées au déploiement des drapeaux, y compris de l'information concernant la mise en berne des drapeaux canadien ou manitobain, se trouvent ci-dessous.

Étiquette du gouvernement fédéral pour le déploiement du drapeau du Canada
www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/drapeau-canada-etiquette/a-propos.html

Avis fédéraux de mise en berne du drapeau du Canada
www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/avis-mise-berne.html

Politique fédérale pour la mise en berne du drapeau du Canada
<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/drapeau-canada-berne-regles.html>

Foire aux questions du Manitoba sur le déploiement des drapeaux
www.gov.mb.ca/fpir/protocol/faq.fr.html#d

Pour toute autre question, veuillez écrire à mrmaas@gov.mb.ca ou téléphoner au 204 945-2572.